

Certificat administratif

**Objet** : Affichage administratif de l'arrêté inter-préfectoral n°2025-02659 en date du 18 juillet 2025 portant délimitation du périmètre d'établissement du plan local de mobilité (PLM) de l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre.

**Le Maire de Choisy-le-Roi,**

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le code des transports et notamment ses articles L1214-30 à L1214-36 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 7 février 2024 portant nomination de Madame Frédérique CAMILLERI en qualité de préfète de l'Essonne ;

Vu le décret du 6 novembre 2024 portant nomination de Monsieur Étienne STOSKOPF en qualité de préfet du Val-de-Marne ;

Vu la délibération du Conseil Régional d'Île-de-France n°CR36-14 du 19 juin 2014 approuvant le plan de déplacements urbains d'Île-de-France ;

Vu la délibération n°2025-05-13\_3952 du 13 mai 2025 du Conseil Territorial du Grand-Orly Seine Bièvre approuvant l'engagement de la démarche du Plan Local de Mobilité (PLM) ;

Vu la demande d'arrêté sur le périmètre d'établissement du PLM formulée par l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre par délibération du 13 mai 2025

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°2025-02659 en date du 18 juillet 2025 portant délimitation du périmètre d'établissement du plan local de mobilité (PLM) de l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre

**Certifie :**

Article 1 : l'affichage administratif pendant un mois de l'arrêté inter-préfectoral n°2025-02659 en date du 18 juillet 2025 portant délimitation du périmètre d'établissement du plan local de mobilité de l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre en mairie de Choisy-le-Roi, du 19/01 au 19/02 2026.

Article 2 : Le présent certificat est établi sur 1 page pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Choisy-le-Roi, le 12/01/2026

Pour le Maire de Choisy-le-Roi  
et par délégation,  
**Karim GARROUT**  
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture  
094-219400223-20260116-26-0044-AI  
Date de télétransmission : 16/01/2026  
Date de réception préfecture : 16/01/2026